

N° 2016.07.12.154

ARRÊTÉ DU MAIRE

LE MAIRE DE LA VILLE DE CARBON-BLANC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211-1, L2212-1 et L2213-1 à 5 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R414-14, R411-25 à 28 et R411-1 à 9 ;

Vu la circulaire n°86-230 du Ministère de l'Intérieur relative à l'exercice des pouvoirs de Police par le Maire, le Président du Conseil Général et le représentant de l'Etat dans le département en matière de circulation routière ;

Vu le décret n° 91-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution ;

Considérant les travaux d'extension réseau BT souterrain pour raccordement résidence, au 48 avenue François Mitterrand, réalisés par l'entreprise ETPM-33-PESSAC, pour le compte d'ERDF Allée Carthon Ferriere BP 110, 33170 GRADIGNAN ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1er : A partir du 29 août 2016, pour une durée d'environ 20 jours, la société ETPM-33-PESSAC est autorisée à exécuter les travaux d'extension réseau BT souterrain pour raccordement résidence, au 48 avenue François Mitterrand à Carbon-Blanc.

ARTICLE 2 : La circulation sera alternée sur l'avenue François Mitterrand, manuellement ou par l'intermédiaire d'un alternat par feux tricolores au droit des travaux.

ARTICLE 2 : Pendant la durée des travaux le stationnement sera interdit au droit des travaux.

ARTICLE 3 : La signalisation correspondante sera mise en place et conservée par le soin de l'entreprise et sous sa responsabilité.

ARTICLE 4 :

- Monsieur le Brigadier Chef Principal de la Police Municipale de Carbon-Blanc
 - Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Carbon-Blanc
 - Monsieur le Président de Bordeaux Métropole
 - L'entreprise ETPM-33-PESSAC
 - VEOLIA/ONYX 19, avenue du Périgord BP 69, 33370 POMPIGNAC
 - Société KEOLIS, 12 boulevard Antoine Gautier 33000 BORDEAUX
- sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CARBON-BLANC, le 12 juillet 2016

Alain TURBY,



Maire de Carbon-Blanc,
Conseiller métropolitain
Délégué à la métropole numérique.